

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 21 avril 2016

Communiqué de presse

Une importation de stupéfiants vers les Antilles françaises interceptée par la Marine nationale : 700 kg de cannabis saisis

Dans la nuit du 19 au 20 avril 2016, la frégate de surveillance Germinal des forces armées aux Antilles est intervenue à une cinquantaine de kilomètres au large des côtes martiniquaises pour intercepter un go fast suspecté de trafic de stupéfiants.

L'opération a été mise en place suite à un renseignement collecté par l'office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS).

Pris en chasse par la frégate de surveillance Germinal et son hélicoptère Panther, le go fast a rejeté à la mer plusieurs dizaines de ballots de drogue au moment de son interception.

Les recherches conduites par les embarcations du Germinal avec le soutien d'un hélicoptère des Douanes ont permis la récupération de 48 ballots de drogue.

Grâce à cette opération conduite par les moyens de la Marine nationale aux Antilles, près de **700kg de marijuana** ont ainsi été retirés du marché local.

La drogue a été remise à l'antenne Caraïbes de l'OCRTIS pour destruction. Dans le cadre de l'enquête judiciaire, sous l'autorité du procureur de la République de la Juridiction Interrégionale Spécialisée (JIRS) de Fort-de-France, l'OCRTIS a également placé en garde à vue les 4 présumés narcotrafiants dès l'accostage de la frégate.

Agissant dans le cadre de l'action de l'État en mer, les forces armées aux Antilles opèrent régulièrement de manière coordonnée avec les autres administrations françaises ainsi que ses partenaires étrangers de la Caraïbe, pour réprimer les trafics de drogue en haute mer. Ces opérations sont placées sous l'autorité de Fabrice RIGOULET-ROZE, préfet de la Martinique, délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer aux Antilles et conduites depuis le centre opérationnel interarmées implanté à Fort-de-France par le contre-amiral Olivier Coupry, commandant supérieur des forces armées aux Antilles et commandant de la zone maritime Antilles.

Cette opération est un nouveau coup porté aux organisations criminelles étrangères qui expédient de manière régulière d'importantes quantités de drogue à destination de nos territoires français outre-mer.

Cette prise est la première de l'année 2016 pour les forces armées aux Antilles. Elle porte le bilan de cette année 2016 à près de 2,7 tonnes de drogue interceptées en mer par l'action conjointe de l'ensemble des services français dans la zone maritime Antilles.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/